Maurice PRAUD



Etat-civil

Né(e) le/en 27 juillet 1922 à Tonnay-Charente

Profession en 1940 : ouvrier-ajusteur
Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Charente maritime (17)
Organisation de Résistance : mouvement OCM, groupement « France Alerte », groupe « Tatave ».

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 12/09/1941
Lieu de détention : Rochefort, La Rochelle, Fresnes

Déportation

Date de déportation : 28/07/1942
Lieux : Rheinbach
Date de libération ou de rapatriement : 10/04/1945

Commentaires

Fils de Germaine Praud (décédée), Maurice Praud est né le 27 juillet 1922 à Tonnay-Charente. Refusant la défaite, le jeune célibataire décide de s'engager dans la résistance contre l'ennemi. Dès le 1er septembre 1941, il intègre alors le mouvement OCM, groupement « France Alerte », groupe « Tatave ». Ce mouvement, né de la fusion d'un groupe d'origine militaire et d'un groupe issu de la confédération des travailleurs intellectuels, est très implanté en Charente-Maritime et bénéficie d'un soutien de la part des services spéciaux britanniques (SOE). Maurice, ouvrier-ajusteur, comme ses camarades, agit contre l'Occupant en distribuant des tracts antiallemands et en menant diverses activités clandestines. A peine deux semaines après son engagement, il est arrêté par la Gestapo, sur dénonciation, dans la nuit du 12 au 13 septembre, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure) sur son lieu de travail. Gustave Bourreau, le chef-fondateur du mouvement OCM de Rochefort sur Mer, arrêté en même temps, est fusillé le 29 novembre 1941 à Chef-de-Baie (Charente inférieure). Maurice est condamné à deux ans de réclusion par le tribunal militaire allemand de La Rochelle (FK 540). Il est incarcéré à la prison de Rochefort jusqu'au 17 septembre, date à laquelle il est transféré à celle de La Rochelle avant d'être envoyé à Fresnes le 20 décembre. Comme un camarade charentais, Adolphe Dumargue, le 28 juillet 1942, il est déporté vers une prison du Reich, Rheinbach. Tout au long du mois de juillet 1942, ce sont 112 hommes et 8 femmes qui sont transférées des prisons des territoires occupés vers celles du Reich. Dans cette prison, située au sud-ouest de Bonn, les détenus sont condamnés à des peines de travaux forcés. Maurice parvient à survivre à ces conditions de détention particulièrement terribles. Le 10 avril 1945, il est libéré par les troupes américaines. Il décède le 21 avril 2009 à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) à l'âge de 86 ans.

Auteurs : Kyllian Granet-Goasguen et Sébastien Chevalier, Seconde Bac Pro Métiers des Transitions Numérique et Energétique, Lycée des Métiers Pierre André Chabanne, Chasseneuil sur Bonnieure, Charente ; Antonin N, Collège Baignes-Sainte-Radegonde (Charente)

Sources et bibliographie utilisées

SDH-Caen 21P 651 02 ; Livre-Mémorial FMD, Ed. Térésias, 2004 ; https://deces.matchid.io/search; https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php